

Corinne BERT

*EXPERT PRES LA COUR D'APPEL D'AIX -EN-PROVENCE
DIPLOMEE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES COMPTABLES ET FINANCIÈRES*

TEL: 04.91.13.42.42

E-Mail : expert.judiciaire@periergiraud.com

ADMINISTRATION PROVISOIRE ARTICLE 29 – 1

Nos Réf. : CB/MM

Administration Provisoire Art.29.1 :

6 rue Gautier

13003 Marseille

Ordonnance sur Requête :

N° 2/1728 du 18 Novembre 2021

Vice-Président: Mme GILIS Corinne

RESOLUTIONS PRISES LE 21 JUIN 2024 PAR L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE ARTICLE 29-1 LOI DU 10 JUILLET 1965

En notre qualité d'Administrateur provisoire article 29-1 Loi du 10 juillet 1965, dans le cadre de l'article 62-7 du décret du 17 mars 1967, l'Administrateur prend les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Administrateur vote la vente aux enchères des lots n°6, n°8 et n°11, : appartenant Monsieur ORDIONI (SCI O BEAU MANOIR).

L'Administrateur effectuera toutes les procédures nécessaires pour parvenir à la vente des lots suivants :

-LOT n°006 : Un réduit à usage de cellier situé au fond de la cour et à droite du lot n°5, et les 7/1000 indivis des parties communes et du terrain et des constructions

-LOT n°008 : Un réduit à usage de cellier situé au fond de la cour et à droite du lot n°7, et les 11/1000 indivis des parties communes et du terrain et des constructions

-LOT n°11 : Un appartement sis au premier étage sur le derrière comprenant une cuisine et une grande chambre, et les 165 /1000 des parties communes et indivises des constructions et du terrain.

L'Administrateur :

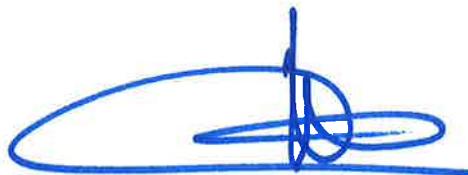
- Fixe la mise à prix à 10 000€
- Fixe le montant des sommes définitivement perdue à 10 000€
- Effectuera les Diagnostics nécessaires et préalables à la vente.

A défaut d'enchérisseur le Syndicat des Copropriétaires sera déclaré adjudicataire d'office et devra payer dans les 45 jours le prix avec intérêt moratoires.

Cette résolution est adoptée.

Fait à Marseille, le 21 Juin 2024

L'Administrateur Provisoire

A handwritten blue ink signature, appearing to be a stylized 'A' or a similar character, enclosed within a large oval shape.